

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 5 (1975)
Heft: 7-8

Rubrik: Pro Senectute : les pages de la Fondation suisse pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Secrétariats cantonaux :

Genève, 3, place de la Taconnerie 022/21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas 021/36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc 039/23 20 20
Bienne, 18, rue Alexandre-Schöni 032/21 25 24
Delémont, 49, avenue de la Gare 066/22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont 032/91 21 20
Fribourg, 6, rue de l'Abbé-Bovet 037/22 41 53
Sion, 3, rue des Tonneliers 027/22 07 41

Pro Senectute Fribourg

Quand la cure devient plaisir...



Rhumatismes : « Nom générique d'affections très diverses, qui ont pour caractère commun l'atteinte douloureuse du système locomoteur, en particulier des articulations. » Définition Larousse, concise, bien équilibrée, d'un mal qui se manifeste de cent façons différentes, et qui, souvent, est une véritable malédiction. Songez : le rhumatisme qui fait de chaque geste un supplice, celui qui déforme, qui enflamme, qui paralyse. Sans parler des innombrables futurs rhumatisants qui, en ressentant les premiers effets du mal, se tranquillisent en pensant que « ça passera » ou que « ce n'est qu'un petit coup de froid... ».

A l'intention des rhumatisants fribourgeois âgés, Pro Senectute Fribourg a pris une initiative qui a été couronnée d'un succès tel, que Sœur Marie-Françoise Bise, responsable du centre, a la ferme intention de récidiver. A sa suite, elle a emmené à Loèche-les-Bains 26 personnes de 62 à 77 ans. Elle les a logées, très confortablement, à l'Hôtel Griching, et 15 jours durant, la cure a déployé ses effets bénéfiques pour tous. Loèche, station célèbre de la vallée de la Dala, au pied de la Gemmi, ne possède pas moins de 22 sources thermales dispersées dans la localité, et qui jaillissent de terre à des températures de 39 à 51 °. Une eau miraculeuse qui contient par litre 1,9 g. de précieuses matières dissoutes.

Une solide préparation

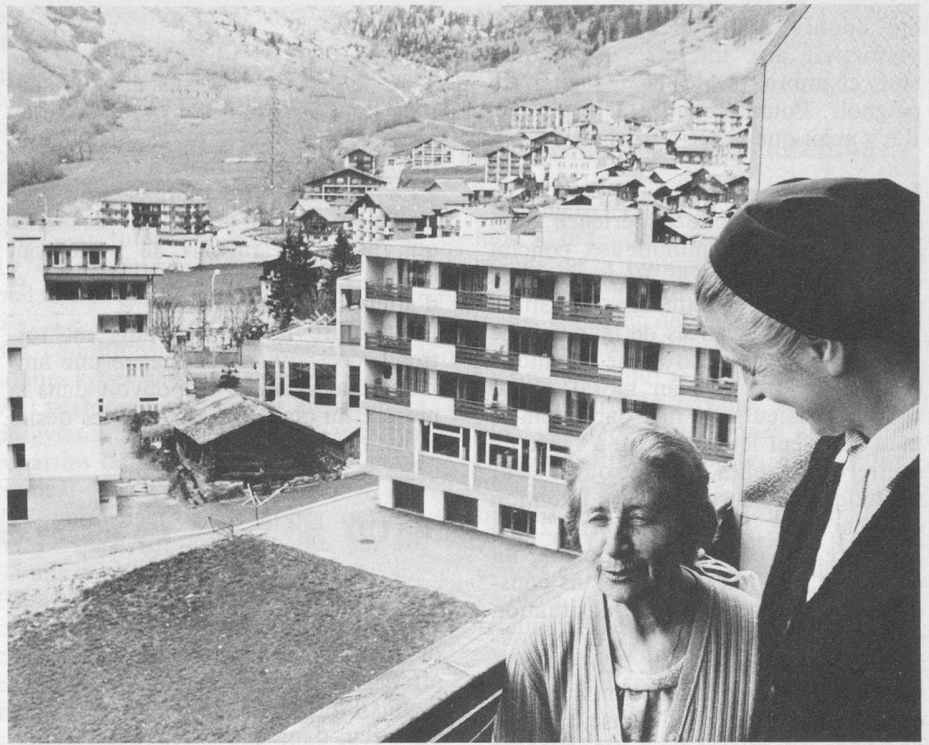
Nous sommes allés à Loèche-les-Bains assister aux baignades et aux traitements de nos amis fribourgeois.

▲ Sœur Marie-Françoise assiste aux ébats de quelques-uns de ses « protégés » dans la piscine proche de l'hôtel.

▲ L'hôtel Griching est réputé pour sa cuisine. Tous les participants à la cure ont applaudi aux petits plats du chef.

L'ambiance était au beau fixe, et ce séjour médical, donc sérieux, ressembla comme deux gouttes d'eau à de très agréables et joyeuses vacances. Tous les participants habitaient le canton de Fribourg. Tous se sont inscrits après avoir produit un certificat médical attestant qu'ils étaient à même d'affronter sans inconvénient une altitude de 1400 mètres. Vingt dames, six messieurs. Sœur Marie-Françoise précise : « Le médecin chargé de s'occuper du groupe, le docteur Arthur Julier, réserva un après-midi entier à l'examen collectif. Chacun devait naturellement être en possession d'un certificat, éventuellement d'une radiographie. Et chacun se vit prescrire un traitement approprié et des bains d'une durée de 15 à 30 minutes, cette eau bénéfique étant éprouvante. Les traitements consistèrent en massages sous l'eau, pendant lesquels le physiothérapeute Bernhard Mütter dépensa des trésors de dévouement et de bonne humeur ; du fango, des piqûres, etc. Nous avons organisé cette cure avec l'appui de la Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme et du Fonds Hitz de Pro Senectute Zurich. Ces traitements, les massages en particulier, ont

(Suite p. 24)



▲ Cure d'air sur les balcons de l'hôtel d'où la vue s'étend sur Loèche et les neiges de la Gemmi. (Photos G. G.)

▼ Massage sous l'eau. Le physiothérapeute Bernhard Mütter soigne le moral aussi bien que le corps.

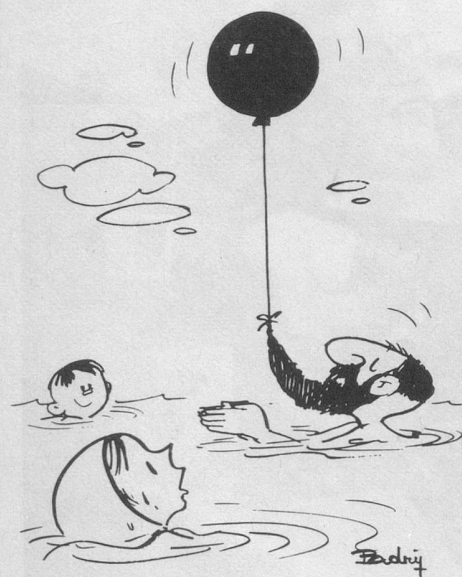


été donnés à l'hôtel même, ce qui permettait aux intéressés de quitter leur chambre et de la regagner en peignoir. Pour se rendre à la piscine, il n'y avait que la rue à traverser.

L'angoisse du retour

« Ce fut une bonne expérience dont la préparation fut minutieuse, conclut Sœur Marie-Françoise. Pour certaines personnes âgées, cette cure constitua les premières vacances de leur vie. Le succès sur le plan physique est indiscutable, et sur le plan moral, il fut tel que plusieurs de nos participantes me confièrent leur angoisse à l'idée de rentrer chez elles, de retrouver leur solitude. C'est surtout à leur intention que j'ai créé, rue Saint-Pierre 22, à Fribourg, au centre Coop-Loisirs, un club, le « Fil d'Argent ». Je suis constamment préoccupée par la situation des isolés... A Loèche, les divertissements furent nombreux. Le soir, la bonne humeur régna au salon au cours de lotos, jeux divers, danse, parties de cartes, qui mirent fin à des journées vécues intensément pour le plus grand bien de tous ; des journées agrémentées de promenades autour de cette belle station valaisanne. »

Sœur Marie-Françoise qui fut, avant d'entrer à la Fondation Pour la Vieillesse en 1971, professeur de langues au Lycée cantonal de Fribourg pendant vingt-cinq ans, fut aidée spontanément dans sa tâche de Loèche par Mme A.-M. Roulin, animatrice du Groupe d'âinés de Villars-sur-Glâne. Un groupe qui ne compte pas moins d'une centaine de membres, et dont nous parlerons dans un de nos prochains numéros d'automne.



Sans paroles. (Dessin de Padry - Cosmopress)

GENÈVE

Cette année, Pro Infirmis et la Fondation Pour la Vieillesse organisent, au mois de septembre, un séjour climatique/changement d'air à la Maison « La Moubra » à Montana, tout spécialement à l'intention des personnes qui, pour des raisons de santé, ont besoin d'un encadrement médical et d'attention toute particulière.

Le nombre des participants est restreint, ceci afin de permettre une ambiance familiale et de pouvoir dans la mesure du possible satisfaire les désirs individuels.

VAUD

Un joyeux camp de vacances

Un camp de vacances très joyeux vient de se terminer dans une maison de repos, « Le Parc », de Glion. En effet, pendant près de deux semaines, depuis la mi-avril, 26 personnes âgées ont vécu, dans une parfaite harmonie, des vacances que leur proposait Pro Senectute Lausanne. Grâce à cet organisme, des personnes isolées, venant de la région du Jorat, de Renens, de Morges et de Lausanne, ont bénéficié de journées de détente bienvenues, réussies grâce à un cadre idyllique et aux nombreux loisirs qui y furent organisés.

Ouvert aux âinés handicapés physiquement ou psychiquement, ce camp a véritablement connu des instants mémorables.

Pour ces personnes âgées, se reposer, se balader dans la nature, s'occuper à des travaux de bricolage et de création, faire régulièrement quelques exercices de gymnastique, se sentir entouré par le personnel chargé de régler les menus problèmes quotidiens inhérents à leur état, n'écouter que le chant des oiseaux, loin du vacarme des grandes villes, tout cela constitua de vraies vacances.

Mlle Nelly Matile, assistante sociale, directrice de l'aide à domicile des personnes âgées de Pro Senectute, était radieuse. Le sourire aux lèvres, elle était fière du sérieux et de la parfaite organisation de ces vacances :

« Rien n'est laissé au hasard ! »

En effet, l'encadrement social était pleinement assuré : Mme Guisan se chargeait de l'animation, de la gymnastique et des loisirs (travaux manuels en particulier) ; Mlle Metzener était infirmière ; Mme Arnaud était responsable du service de Renens.

Pensez : un programme « à la carte » était proposé : trois quarts d'heure de gymnastique le matin, suivis d'un repas et de détente jusqu'à 15 heures. Puis

Pro Infirmis et la Fondation Pour la Vieillesse ont regroupé leurs forces et leurs moyens pour répondre à la demande de personnes très handicapées (fauteuils roulants) pour qui aucune autre possibilité de séjour n'est réalisable.

Par ailleurs, le secrétariat de la Fondation, place de la Taconnerie 3, tél. 21 04 33, est à la disposition de toute personne qui aurait besoin d'un renseignement pour un séjour, vacances, changement d'air, ainsi que pour tout autre problème, par exemple impôts, démarches administratives, financières, etc.

chacun choisissait selon ses goûts, soit les travaux manuels (abat-jour en macramé ; petits objets dont la réalisation permet de « délier les bras et de coordonner les mouvements »), soit les promenades ou les excursions variées. Offertes généralement à des personnes isolées, ces vacances sont bienfaitantes. Depuis leur mise sur pied en 1973, c'est la première fois qu'elles se déroulent à Glion.

L'idéal serait de pouvoir offrir trois camps par année. Pro Senectute s'efforcera de développer ce genre de vacances et y consacra du personnel spécialisé.

J.-P. A.

Trois clubs tout neufs

« Aînés » salue la naissance, sous le patronage de Pro Senectute, de trois nouveaux clubs à Morges, Payerne et Yverdon.

Ces clubs d'âinés ont pris un bon départ. Ils sont prêts à accueillir fraternellement toutes les personnes âgées des deux sexes, soucieuses de passer chaque semaine quelques heures de détente en agréable compagnie, et de participer à des activités intéressantes aussi bien les messieurs que les dames. Nous consacrerons un reportage à ces trois clubs dans notre numéro d'octobre prochain. Pour l'heure, nous nous bornons à publier les numéros de téléphone des responsables. Les intéressés peuvent s'inscrire sans plus tarder.

Morges : M. Maurice Guibard, président, tél. (021) 71 88 61.

Payerne : M. Paul Fête, président, tél. (037) 61 12 02.

Yverdon : les inscriptions sont provisoirement prises par Pro Senectute, Lausanne, tél. (021) 36 17 21.

A ces nouveaux clubs, nous souhaitons le succès le plus éclatant, et nous nous réjouissons de leur rendre visite.

JURA NORD

Repas, informations, loisirs...

Du rapport d'activité 1974 de Pro Senectute Jura Nord, nous extrayons quelques renseignements intéressants.

Le service de repas, créé par Pro Senectute Jura Nord en 1973, évolue normalement. Actuellement, 29 localités sont desservies, et nous sommes à même de livrer des repas à toutes les personnes habitant le Jura Nord, quel que soit leur domicile. Dans les districts des Franches-Montagnes, de Porrentruy et de Delémont, 163 ménages ont été secourus, ce qui représente en tout 6783 repas livrés à domicile.

Nous avons enregistré, au cours de 1974, plus d'entretiens au centre et un plus grand nombre de cas. Nous avons dû malheureusement renoncer

presque complètement aux visites à domicile qui, jusqu'à mars 1973, avaient été assurées par un travailleur social chargé de l'aide individuelle. Visites à domicile : 24. Entretiens au centre : 117. Problèmes financiers : 79. Problèmes de logement : 6. Problèmes généraux : 82.

Pro Senectute Jura Nord a signé en 1974 un contrat collectif d'assurance maladie avec la caisse-maladie « Grütli ». Le contrat permet d'assurer, à des conditions avantageuses, les personnes âgées de plus de 60 ans.

900 personnes participent aux séances de gymnastique pour personnes âgées, réparties dans 62 groupes et 41 communes.

227 anniversaires et jubilés ont été fêtés : noces de diamant, 80, 85, 90, 95 ans et plus, 100 ans et plus.

En 1974, 7 séries de séances de bricolage ont été organisées (macramé, crochet, rotin, émail à froid) à Courrendlin, Delémont et Saignelégier, réunissant environ 70 personnes. Ces

ateliers ont été dirigés par des monitrices encadrées par le centre Jura Nord.

Le dernier numéro de «Zeitlupe»

Le numéro 2, de juin 1975, de « Zeitlupe », organe officiel en langue allemande de la Fondation Pour la Vieillesse, contient une foule de renseignements utiles et de reportages illustrés fort intéressants. Notamment sur l'« ombudsmann » zurichois face à la préparation à la retraite, sur le sport bienfaisant pour personnes âgées, sur le stand Pro Senectute à la Foire d'échantillons de Bâle, etc. Autres rubriques à signaler : les informations AVS, la chronique littéraire, les vacances et les voyages, la chronique des cantons et les regards par-dessus la frontière. L'abonnement annuel : 4 numéros + un numéro spécimen gratuit, coûte Fr. 7.— (« Zeitlupe », Pro Senectute, ccp 80-8501 Zurich).

GENÈVE

LA LUTTE PAYÉE!

On nous écrit :

Nous avons eu raison de lutter l'an passé contre les hausses abusives d'impôts dont nous avons été victimes, suite à l'augmentation des rentes AVS. A fin février, grâce à ces pressions, le Grand Conseil promulguait une nouvelle loi de taxation concernant tous les bénéficiaires AVS-AI. Concrètement,

Des exemples :

Impôts exigés en 1974	Remise	Solde à payer
Fr. 248.50	Fr. 150.—	Fr. 98.50
Fr. 350.—	Fr. 180.—	Fr. 170.—
Fr. 120.—	Fr. 120.—	Fr. —.—
etc.		

Ces exemples, ainsi que la modification de la loi de taxation, même si cela ne correspond pas entièrement à nos revendications, nous démontrent que c'est lorsque nous agissons collectivement que nous obtenons des succès. Ces améliorations obtenues grâce à notre action doivent nous encourager à continuer notre lutte pour la défense de nos intérêts, sans faire confiance aux lassantes promesses électorales de certains partis qui n'ont jamais concrètement défendu les intérêts des retraités ou travailleurs.

En ce qui concerne les impôts, beaucoup reste à faire, par le fait que nos impôts et ceux des salariés augmentent en raison de l'inflation et de la progression à froid ; c'est pour cela que nous devons reprendre avec force la

lutte, la lutte a été particulièrement payante pour ceux d'entre nous (environ 400) qui ont refusé de payer la somme d'impôts 1974 qui leur était demandée. Depuis 2 à 3 semaines, ils reçoivent une lettre du Service des contributions publiques les informant qu'à titre exceptionnel il leur était fait une remise (appréciable) d'impôts :

seule de nos revendications que l'Etat laisse sous silence : celle d'augmenter le minimum imposable qui est aujourd'hui le même qu'il y a 8 ans (Fr. 3500.— pour une personne et Fr. 5100.— pour un couple). Cette revendication est importante : en plus de son impact économique, elle concerne les travailleurs et les retraités ; elle est un appel à l'unité dans l'action entre deux parties importantes de notre population.

Impôts 1975

Les bordereaux arrivent, il est recommandé à chacun de **faire contrôler sa taxation**, car les déclarations ont été faites sur des formulaires qui correspondaient à l'ancien système.

Le comité se tient à disposition pour

faire ce contrôle tous les mardis dès 14 h. 15 à la Brasserie Internationale, place du Cirque.

Qui est ce comité ?

Le comité pour un changement des conditions de vie des retraités est un groupement qui a pour but la défense des intérêts des personnes à la retraite. Son action consiste :

1. à lutter pour obtenir des conditions de vie économiques qui permettent aux personnes âgées de vivre selon leurs besoins ;
2. à lutter pour l'abolition des formes d'assistance qui sont contraires à la dignité des personnes âgées, et leur remplacement par des mesures basées sur la justice ;
3. à lutter contre toutes les formes de discrimination qui visent à enfermer les personnes âgées dans un ghetto ;
4. à lutter sur les divers aspects de la vie sociale dans lesquels la personne âgée n'est pas considérée comme une personne à part entière.

Pour atteindre ces objectifs, le comité s'appuie sur l'organisation autonome des personnes âgées elles-mêmes. Il s'efforce d'expliquer et de lier les revendications des travailleurs-retraités à celles des autres travailleurs en vue d'un soutien réciproque.

Comité pour un changement des conditions de vie des retraités, rue Jean-Jaquet 5, 1201 Genève.